

MODELE DE DESCRIPTIF

Le revêtement de sol sélectionné du type **Somplan Plus** appartient à la famille des sols PVC homogènes en lés de 2 m ou en dalles de 61x61 cm d'une épaisseur de 2 mm. Il est du groupe d'abrasion P qui lui confère une résistance adaptée aux fortes sollicitations dans les locaux collectifs et sa surface est renforcée par un traitement polyuréthane facilitant son entretien.

Il dispose d'une décision d'admission à la marque  et son classement **U4P3E2/3C2** est certifié.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Longueur x largeur (m)	:	23 x 2
Format dalles (cm)	:	61 x 61 – 14 dalles pour 5,21 m ²
Épaisseur totale (mm)	:	2,00
Groupe d'abrasion	:	P
Poids total (g/m ²)	:	3400

PERFORMANCES TECHNIQUES

Classement UPEC	:	U4P3E2/3C2
Certificat NF UPEC	:	312-015.1
Règlement Marque NF UPEC	:	NF 189

Classification selon EN 649	:	34-43
Poinçonnement rémanent NF EN 433	:	≤ 0,06 mm (à 150 mn)
Réaction au feu selon NF EN 13501-1	:	B _{fl} s1 sur support fibres ciment A2 _{fl} et sur support panneau de bois ≥ 19 mm
Rapport de classement	:	P502024A
Glissance (coef.) EN 13893	:	≥ 0,30 (DS)
Glissance DIN 51130	:	R9
Charges électrostatiques EN 1815	:	< 2kV (sur ciment)
Résistance transversale EN 1081	:	10 ⁹ ≤ R _v ≤ 10 ¹⁰ Ω
Résistance thermique EN 12524	:	0,01 m ² K/W (apte au sol chauffant)
Solidité lumière EN ISO 105-B02	:	≥ 6

CARACTERISTIQUES SPECIFIQUES

Somplan Plus bénéficie d'un traitement de surface polyuréthane facilitant son entretien.



DOMAINES D'UTILISATION

Locaux à affectation collective définis dans la notice sur le classement UPEC des locaux, cahier 3509 (11/04).

MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre doit être réalisée conformément aux prescriptions de la norme NF DTU 53.2 P1-1.

Le support doit être plan, lisse, sec et sain. L'enduit de ragréage autolissant doit être classé P3. La température du support et de l'atmosphère doivent être au moins égales à +12°C.

Collage à l'aide d'une émulsion acrylique préconisée par Tarkett.

Lés : pose dans le même sens, joints soudés à chaud et complétée par une étanchéité en rives en locaux E3.

Dalles : pose à sens contrarié, joints soudés à chaud et complétée par une étanchéité en rives en locaux E3.

ENTRETIEN

Le traitement polyuréthane réalisé en fabrication permet avant la mise en service de procéder à un simple balayage humide avec un détergent neutre suivi d'un rinçage à l'eau claire.

Nous recommandons en présence d'un trafic intense d'effectuer une émulsion acrylique.

L'entretien journalier est réalisé par balayage humide avec détergent neutre.

L'entretien périodique dont la fréquence est liée à l'intensité du trafic sera réalisé selon la méthode « spray nettoyante ».

Nous déconseillons l'utilisation d'abrasifs susceptibles d'altérer la qualité du traitement.

Évitez les embouts et les roulettes en caoutchouc susceptibles de laisser des marques indélébiles.

